

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 8 MARS 2025

La séance est ouverte à 11 heures par notre Président André Martinez qui souhaite la bienvenue à la soixantaine d'anciens présents. Nous regrettons l'absence des quelques excusés qui ont eu la gentillesse de nous laisser un message. L'année 2024 a vu la disparition de quelques anciens et pas des moindres. Un terrible accident a tué Alexandra SONAC et sa Fille Camille, de longues maladies ont emporté Jacques BOCCHESI, notre professeur de sport et de Jean-Pierre CALVET, professeur et chef d'exploitation. Nous avons également appris les décès de Jean François CHERTIER et de Patrick BELABRE. Enfin des rumeurs annonçant les décès de Bernard ZUCHETTI et de Christophe DAINESI nous sont parvenus : si un ancien, ou autre, peut nous infirmer ou confirmer ces informations, nous le/les remercions par avance. Une minute de silence était ensuite respectée pour l'ensemble de nos disparus (à notre connaissance 80 !!).

L'ordre du jour se poursuit, un peu dans le désordre car des intervenants ne sont pas là, dispersés sur le terrain pour cause de Portes Ouvertes !

Le Bureau mis à jour :

La composition du bureau évolue avec un vent de jeunesse !

- Tout d'abord Fabienne BOURNIER se porte démissionnaire car elle ne réside pas sur site et est loin de nos préoccupations agricoles. On la remercie vivement pour ce temps passé avec notre bureau. Elle a pris toutefois sa cotisation annuelle 2025. Merci.
- Jean LESTRADE, avec le « poids » des ans et un diabète assez conséquent, cède le secrétariat à notre ami Maximilien GOUDET (promo 77).
- Deux têtes nouvelles (jolies d'ailleurs) rejoignent le bureau pour s'occuper de la communication sur les réseaux (Facebook, Instagram,...), il s'agit de Coralie MATHE et d'Amélia CASTELLANO (promo 2010).

Le compte-rendu du Trésorier :

C'est Georges BETIRAC qui prend la parole pour présenter les comptes financiers de l'Amicale. Vous trouverez le bilan complet en PJ. L'ACLAP a un résultat positif de 1308,02 € au 31 décembre 2024. Il faut noter dans ce bilan une dépense de presque 500 € de frais postaux correspondants aux quelques 500 courriers informant les anciens dont nous n'avons pas d'adresse mail. Il faut faire l'effort en nous donnant vos mails, notre président étant également un peu « remonté » par le peu de réponses à nos mails d'infos.

Le compte-rendu des activités et du secrétariat :

- L'année a débuté le 22 Janvier avec une formation tronçonneuse dans les locaux du CFPPA.
- Nous avons programmé une demi journée "taille de la vigne" dans l'Aude, finalement annulée faute de combattants.
- Le 25 Mai nous a conduit à GENOS 31, invité par nos anciens Maurice et Ghislaine - MORLIERE pour l'inauguration de la cité des abeilles. Magnifique !
- Quatre réunions de bureau ont aussi eu lieu, dont une en Visioconférence pour la première fois et avec succès.

- enfin nous avons essayé de continuer à établir des liens avec l'administration de l'EPLEFPA = conseil d'administration, réunion avec la direction, contacts apprenants, etc.

Le point sur la recherche du fichier-adresses

Nous avons actuellement 1588 noms dans le fichier. On estime aujourd'hui, mais nous n'avons aucune statistique, qu'il doit y avoir plus de 4000 anciens passés par le lycée, hors CFPPA. Nous sommes donc encore loin du compte. L'élaboration de ce fichier qui comportait au départ qu'une centaine d'adresses n'avance pas très vite, mais, fait rassurant, depuis 2024 nous recevons coordonnées et contacts d'anciens fournis par d'autres anciens !

Voici le bilan global du fichier :

Adresses certifiées	604	
Mails seuls		513
Adresses seules		91
Adresses possibles	499	
Retour de courriers	40	
Ne désirant plus d'information	22	
Décédés	80	Plus 14 autres décès ?
Les Mariés du Lycée		22 couples
Inconnus	343	
Total	1588	

Nous avons 343 anciens dont nous n'avons que des "bribes" d'adresse. La liste des ces "inconnus" est en PJ. Regardez si vous reconnaissez un de vos camarades.

2025... 40 ans de l'ACLAP et 60 ans de l'EPLEFPA

Cela fait un moment que nous voulons fêter la création de l'Amicale (27 Avril 1985). Nous avons échoué pour les 25-45 ans et les 30-50 ans et le Bureau était bien décidé à fêter les 40 ans de l'Amicale et les 60 ans du Lycée. Pour cette question de l'ordre du jour, Monsieur Laurent BORREILL, Directeur de l'EPLEFPA, est venu nous rejoindre. Au départ en 2023-2024 nous pensions pouvoir jumeler les anniversaires fin juin 2025, cette date n'est pas possible. En effet, comme nous l'avait expliqué Monsieur Laurent BORREILL lors d'une réunion en décembre dernier, l'anniversaire des 60 ans n'est pas dans le programme des Apprenants et n'est pas non plus budgété dans le financement de l'établissement. Il faut donc, mettre en préparation cette journée qui se déroulera le samedi 13 avril 2026, durant la scolarité 2025-2026... Face à cette donnée, le Bureau a décidé que l'ACLAP fêterait son anniversaire le **samedi 4 octobre 2025** en un lieu et sous une forme qui restent à définir rapidement et qu'il participerait aux 60 ans du lycée en 2026.

Cette solution, largement approuvée par l'Assemblée Générale, nous permet d'ores et déjà de lancer les festivités de l'ACLAP. Toutes idées sera bien sûr bonne à entendre et à prendre.

QUESTIONS DIVERSES:

- Nous avons profité de la présence de Monsieur BORREILL pour lui offrir deux maillots de gymnastique, bleu et rouge, des années 70-74 mis sous verre. C'est un véritable héritage offert par notre ancien Jean Luc SALAFA. Et nous recherchons activement le maillot bleu !

- Nous avons reçu cette année trois demandes d'anciens concernant l'entrée au lycée de "fils" ou "petit-fils". Si nous entretenons de très bonnes relations avec la direction et en particulier avec le directeur adjoint Philippe VILLIETTE, nous n'avons donc aucun pouvoir pour favoriser l'entrée d'un élève au lycée. Le protocole académique d'inscription prévoit de ranger les dossiers d'inscription par ordre de qualité et les premiers peuvent alors prétendre intégrer le lycée. Nous pouvons seulement ajouter des observations extérieures au dossier, pouvant éventuellement être prises en compte.

- Nous avons répondu au dossier "évaluation" de l'EPLFPA présenté par le Directeur. Le résultat de l'enquête est en traitement et nous vous communiquerons les observations. Cette enquête, permet de dire "où en est l'établissement, ce qu'il produit et vers quoi va-t-il se diriger". Une question apparaît : quelle "accroche" mettre derrière le sigle EPLFPA afin d'avoir une image de communication forte vers l'extérieur.

- Nous avons été contacté par deux étudiants de licence pro ADEL (Animation du Développement – Économique Local) de Foix. Dans le cadre de cette licence professionnelle des étudiants ont été mandatés par Monsieur BORREILL, Directeur de l'EPLFPA d'Ariège-Pyrénées, pour restructurer, améliorer le site internet actuel du Lycée Agricole de Pamiers (LEGTA de Pamiers). Dans ce cadre, l'ACLAP a préconisé plusieurs réponses :

- il serait souhaitable que l'onglet de l'association soit davantage visible et accessible sur le site,

- retravailler l'exposition de l'association sur le site internet en y inscrivant une présentation globale de cette dernière et en y joignant des photos, des témoignages.

- le site internet du lycée est illisible et présente trop de références aux cycles d'études et d'acronymes illisibles. Ainsi, le site mériterait de mettre en exergue davantage les projets, activités pratiques de l'établissement,

- Il sera important de notifier le fait que les élèves actuels et les nouveaux adhérents pourront accéder à l'ACLAP gratuitement.

Intervention de Monsieur VAVASSEUR

Cette Assemblée Générale nous a donné l'occasion d'inviter Frédéric VAVASSEUR qui vient de quitter son poste de directeur du CFPPA afin de poursuivre sa carrière, toujours dans la formation, mais hors de l'agriculture. Notre président rappelait dans un discours simple les qualités de Frédéric et l'aide qu'il a toujours apporté à l'ACLAP. André lui a donc offert au titre de l'Amicale un cadeau sous forme d'un magnum de vin rouge du Minervois. Il proposait par ailleurs que M. VAVASSEUR soit nommé parmi les présidents d'honneur de notre Association.

L'Assemblée Générale se termine et chacun est invité dans le hall de l'amphithéâtre pour un apéritif simple et convivial, avant de se diriger vers Pamiers et le restaurant "Les Saveurs du Sud".